

Vos questions / nos réponses

Enceinte drogues alcool

Par [Profil supprimé](#) Postée le 13/03/2012 13:53

Bonjour,

Je suis enceinte d'un peu plus d'un mois. Ne le sachant pas j'ai consommé une fois de la cocaine je pense à 1 ou 2 semaine de ma grossesse j'ai bu a plusieurs soirées et je fumais régulierement du cannabis (environ 10 joints par jour a deux avec mon conjoint)

J'ai peur des conséquences pour mon futur bébé. J'ai bien evidemment tout arreter le jour où j'ai appris que j'étais enceinte. Quelles sont les risques pour mon enfant? mon gynécologue m'a fait culpabiliser et n'a pas su me repondre ni me rassuré.

Mise en ligne le 16/03/2012

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude quant aux éventuelles conséquences de vos consommations sur votre futur bébé.

Les produits que vous avez consommé passent la barrière placentaire et se retrouvent donc dans la circulation sanguine du foetus. Cependant, les échanges via le placenta ne sont effectifs qu'à partir de la deuxième ou troisième semaine de grossesse, le temps nécessaire pour que ce-dernier se forme.

Chaque consommation constitue une prise de risque.

Il nous apparait important de vous signaler que de toutes ces drogues, l'alcool est le produit dont la toxicité est scientifiquement avérée avec des risques graves sur la santé de l'embryon et du foetus, donc tout au long de la grossesse. Pour en savoir plus, nous vous conseillons de vous rapprocher du lien suivant: [Coordination Grossesse et Addictions](#)

Ce qui est essentiel dans votre situation, c'est que vous avez cessé toute consommation depuis que vous avez connaissance de votre grossesse. N'hésitez pas à chercher un interlocuteur qui puisse entendre vos inquiétudes, et vous accompagnez au long de votre grossesse.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler, vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Bien cordialement.
